

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme Malherbe Françoise, M Tribillac Michel secrétaire de Mairie

Absents : Mme McLellan Katharina,

Ordre du jour:

- Compte Administratif M 14 et M 49 - 2020
- Budget Primitif M 14 et M 49 - 2021
- Compte de gestion M 14 et M 49 - 2020
- Questions diverses

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

FINANCE**A/ Budget général****I) Étude et votes des budgets (compte administratif 2021 et Budget prévisionnel 2022)**

Monsieur le Maire donne la parole à M TRIBILLAC Michel , secrétaire de mairie, qui lit les différents résultats financiers de la Commune pour l'année de l'exercice 2021, documents dont les conseillers municipaux avaient été destinataires en même temps que leur convocation.

1/ Étude détaillée du budget de fonctionnement (compte administratif et budget primitif) ;
excédent de l'année : 18 903 €

Voir le papier distribué. A noter :

- **dépenses fonctionnement** : réalisé 2021 **38 438 €** prévue 2022 **96 975 €**

dont pour 2021:

électricité 3062 €, assurance 2285 €, téléphone/internet 577 €, personnel 9920 €

- Indemnités Maire et Adjointes (6531)

5450€ : 3950€ / an pour le Maire, 1000€ / an 1^{er} adjoint et 500€ / an 2ème adjoint.

Ces indemnités sont versées en fin d'année

une dotation de l'état pour les communes de moins de 1000 habitants compense ces indemnités

- Contribution aux organismes de regroupement (poste 65541 : 2021 6600 € prévue 2022 5780 €) :

la charge essentielle concerne le SIVU et la cantine (50 % est remboursée par les parents).

SIVU : On est passé de 1100€ en 2020 à 1400€ en 2021 et 1500€ en 2022 ce sont des charges fixes (charge de personnel) à répartir par le nombre d'enfant.

- Le poste entretien réparation voirie (poste 615231 : 779 €) contient le débroussaillage effectué par Vincent (la facture n'a pas été enregistrée sur 2021) et les prestations de Denis Moulin sur l'entretien et les travaux divers qu'il réalise pour la commune

- **Recettes fonctionnement** :

57 341 € en 2021 (79951 € - 22 610 € de report),

prévu 61 750 € en 2022 (99 976 € - 38 226 € de report)

Les impôts locaux (les 3 taxes) ont rapporté environ 15 209 € en 2021.

les taxes sur les droits de mutation 9723 € en 2021 (9700 € attendus en 2022).

les dotations de l'État : 6054 € en 2021 pour la dotation aux élus locaux.

2/ Étude détaillée du budget d'investissement

- **Dépenses d'investissement** :

Projet d'achat terrain (2111) toujours budgétisé : 5 000 €

Réfection voirie (2151): **2021 30 701 €** Nous avons un reste à réaliser de 26 498€, dont environ 20 000€ pour le chemin le long du hangar de Vincent

prévue 2022 64 992 €

Nous demandons en 2022 des subventions pour les réfections de voirie (béton début chemin de Maynard, gravier sur chemin de Bringou et réfection de la passerelle de Tournebouich)

- **Recettes d'investissement** :

339 € en 2021 (53 914 € - 53 575 € de report),

prévu 41 779 € en 2022 (64 992 € - 23 213 € de report)

Il n'y a pas eu d'Encaissement des subventions voirie en 2021, prévu 14 275 € en 2022

Il n'y a pas eu d'Encaissement de TVA sur travaux en 2021, prévu 17 809 € en 2022

3/ Approbation du compte administratif 2021

RESULTAT BUDGETAIRE 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
EXERCICE 2021			
RECETTES (1)	79 951 €	53 914 €	133 865 €
DÉPENSES (2)	38 438 €	30 701 €	69 139 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2021 (1-2)	41 513 €	23 213 €	64 726 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020 (3)	22 610 €	53 575 €	76 185 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (1-2-3)	18 903 €	-30 362 €	-11 459 €

2

Monsieur le Maire, conformément à la loi, s'étant absenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL, provisoirement présidé par Monsieur Christian DUMOIN, 1er Maire-Adjoint,
APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif 2021 du budget général

4/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Il n'y a plus de recette fiscale « taxe d'habitation ». Pour compenser, la commune récupère la taxe foncière sur le bâti qui était prélevé jusqu'à présent par le département. Cette compensation est assortie d'un coefficient correcteur : pour Bourigeole, il est égal à 1. Les bases d'imposition suivent l'inflation

M. le maire propose aux membres du Conseil Municipal de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2021 :

	Taux 2022	Moyenne National	Moyenne Département	Produit prévisionnel
TF Propriétés Bâties	44,92 %	37,72 %	65,14 %	18 013 €
TF Propriétés Non Bâties	63,63 %	50,14 %	110,74 %	4 709 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité de reconduire les taux 2021

5/ Attribution de subventions aux associations pour l'année 2022 (poste 6574) :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2022

Bénéficiaires	Montant
Comité des fêtes	800 €
Syndicat de chasse	200 €
Association des Propriétaires de Bourigeole	200 €
AREP	300 €
Terre de Passage	500 €
SPA	50 €
Total	2050 €

M. le Maire demande que l'Association des Propriétaires de Bourigeole fournisse le document signé avec Saint-Couat/Thierry Garrigue

6/ Présentation et Vote du budget primitif 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte à l'unanimité le Budget Primitif 2022 tel que décrit dans le document annexé

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
PRÉVU EXERCICE 2022			
RECETTES	96 976 €	64 992 €	161 968 €
DÉPENSES	96 976 €	64 992 €	161 968 €

B/ Budget Eau et Assainissement

Pour rappel :

- le budget de fonctionnement est équilibré par le budget principal
- A charge de la commune : entretien, réfection réseau, extension réseau. La recherche et la réparation des fuites sont à la charge de Véolia.

1/ Approbation compte administratif

Mr le Maire présente le compte administratif «eau et assainissement» de l'exercice 2021

2021	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	427 €	1128 €	16 €
Investissement	128 €	34 089 €	33 961 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif «eau et assainissement» de l'exercice 2021

2/ Budget 2022 :

- Terrain (poste 211 : 3 000 €) : pour acheter (frais notaire) la 1/2 du terrain du réservoir qui n'appartient toujours pas à la commune.

DELIBERATIONS DIVERSES

1) Travaux route de Saint-Couat

Devis de l'entreprise Burgart ; 5905€ HT, trou chaussé et passage busé

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité d'accepter le devis et de faire réaliser les travaux immédiatement

Thierry appellera le Maire de Saint-Couat pour qu'il s'occupe du fossé en même temps que la réalisation du passage busé

2) avenant contrat eau

Suite à la modification des tarifs Réseau 11, nous devons signer un avenant

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité d'autoriser M le Maire à signer cet avenant

3) Cantonnier

Thierry propose d'étudier avec la mairie de Bouriège la possibilité d'une mise à disposition d'un cantonnier 1/2 journée par semaine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité d'autoriser M le Maire à rencontrer le Maire de Bouriège.

4) travaux

Thierry propose de demander :

- un devis pour remplacer la fenêtre de la salle de réunion
- un devis pour remplacer le chauffage de la salle de la mairie

Les travaux pour le chéneau de l'église n'a toujours pas fait. Thierry relance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45